

CONCLUSION

Nous pensons que la forme descriptive adoptée dans cette étude est celle qui convient le mieux au but que nous nous sommes assigné: offrir aux enseignants et aux traducteurs un ouvrage qui puisse leur donner des renseignements sur les fonctions des temps passés, fonctions qui ne sont pas toujours traitées en détail dans les *grammaires* ou qui même n'ont attiré l'attention de la plupart des grammairiens bien qu'elles puissent donner lieu à certaines hésitations chez ceux qui doivent s'en servir ou les interpréter. Comme nous avons examiné des œuvres littéraires, nous nous sommes intéressés aussi à l'exploitation stylistique des temps passés. Car chez les auteurs modernes les « déviations » par rapport à la norme sont assez fréquentes. Et même là où l'emploi des temps est conforme à la norme, il est intéressant de prêter attention aux effets que les auteurs ont obtenus par l'emploi de certaines formes, donc au profit que l'auteur a tiré de l'emploi d'une des formes respectives.

Si nous étudions par exemple les fonctions de l'imparfait, nous voyons que l'ancienne opposition (passé simple pour les faits importants et imparfait pour les faits secondaires) est loin d'être observée comme autrefois et que l'imparfait peut aujourd'hui jouer aussi un rôle important comme temps narratif, ce dont les auteurs profitent volontiers pour des raisons expressives.

Le passé simple n'étant plus employé dans la langue parlée, son emploi pour des faits détachés du présent prête à la communication des nuances intéressantes du point de vue stylistique, particulièrement dans les dialogues. En examinant l'emploi parallèle du passé simple et du passé composé, nous avons essayé d'attirer l'attention non seulement sur certains types de cet emploi, mais aussi sur quelques emplois peu fréquents et pourtant intéressants du point de vue stylistique. Quant au plus-que-parfait, son emploi nous paraît important non seulement du point de vue grammatical, cette forme pénétrant même dans le domaine des fonctions du passé antérieur, mais aussi comme moyen de composition (par exemple le plus-que-parfait d'introduction indiquant une nouvelle étape du récit) et comme moyen permettant d'insister sur certains faits du récit ou du dialogue.

Le passé récent est également parfois exploité par les auteurs comme un moyen expressif ou affectif. La réalisation ou la non-réalisation de la règle de la concordance des temps permet d'exprimer de nombreuses nuances qui peuvent être utilisées même du point de vue stylistique.

Nous nous sommes occupés, entre autres, de certains faits déjà mentionnés par plusieurs autres linguistes, mais d'une manière pas toujours suffisamment détaillée ou entièrement satisfaisante. Nous avons basé nos exposés sur les occurrences dans

les œuvres examinées et, sauf quelques rares exceptions, nous les avons illustrés par les exemples trouvés dans ces œuvres.

Nous nous rendons compte que toutes ces questions doivent être examinées et éclairées de différents points de vue. Comme nous nous sommes concentrée avant tout sur le rôle de la forme temporelle dans son emploi, nous avons négligé d'autres paramètres souvent importants, mais par contre, tout en examinant les fonctions grammaticales des formes en question, nous avons essayé d'envisager aussi leurs emplois stylistiques. Nous avons concentré notre attention dans cette étude sur les temps passés, car ce sont les formes qui embarrassent et font le plus souvent hésiter les étrangers.